

# Rapport d'activité 2017-2021 du SNEP-FSU 22

Tous les trois ans, le SNEP organise son congrès national afin de faire le bilan général de son activité, définir son orientation et ses revendications, élire ses responsables au niveau départemental, académique et national.

Aussi est-il indispensable que chacun(e) des syndiqué(e)s se prononce sur les différents bilans et ainsi nous aide à décider des futures orientations du SNEP à tous les niveaux.

Nous vous présentons le rapport d'activité et d'orientation du SNEP22 ainsi que son rapport financier. Ces rapports ne tiennent pas compte de ce qui est de l'ordre académique ou national (voir bulletin académique et national).

## Participation aux instances statutaires



-Séverine BOUGUET et Céline THOMAS siègent à la **Commission de Réforme** (accident de travail, demande de reconnaissance d'une maladie imputable au service ou demande de congé longue maladie par exemple).

-Céline THOMAS siège avec la FSU22 au Comité Hygiène et Sécurité CTD. Le CHSCTD s'occupe de toutes les questions de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail des agents (analyse des risques professionnels, suggestion des améliorations..)

-Julien LE CAER siège avec la FSU22 au **Comité Technique Spécial Départemental (CTSD)** du second degré (à la DSDEN22) : bilan de rentrée, effectifs, DHG, créations/suppressions de poste...

-Virginie GAYIC siège au **Comité Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)** : instance sensiblement équivalente au CTSD sauf que le Conseil Départemental, le Préfet, les représentants des parents d'élèves y sont présents. Problématiques également abordées: budgets des collèges du département, construction/rénovation des collèges, installations sportives...

-**Conseil Départemental UNSS** (CDUNSS) qui définit la politique départementale du sport scolaire (présidé par le DASEN): Julien LE CAER et Virginie GAYIC y siègent pour le SNEP avec les élus des AS.

Julien LE CAER et Virginie GAYIC sont commissaires paritaires Snep Bretagne et ont siégé à ce titre aux dif-

férentes Commission administrative paritaire académique : mutations, avancement, recours dans le cadre du PPCR...

## Dossier équipements sportifs

Depuis plusieurs années, le SNEP-FSU22 a rencontré à plusieurs reprises le **Conseil Départemental des Côtes d'Armor** pour évoquer la problématique de construction/rénovation des équipements sportifs « collèges » sur le département et plus particulièrement sur le secteur de Lannion, St Brieuc et également sur le collège de Broons.



Ces rencontres permettent de dialoguer et d'échanger sur les besoins en quantité et en qualité en terme d'unité de travail. Nos salles de classes ne sont pas toujours bien pensées ou pensées en nombre suffisantes et c'est un enjeu majeur d'expliquer, de revendiquer des conditions de travail et d'apprentissages pour nos jeunes qui soient satisfaisantes.

Notre souhait est bien évidemment de voir construits ou rénovés des équipements adaptés à la pratique de l'EPS du 21ème siècle et à proximité immédiate des collèges.

Nous sommes également intervenus (et nous continuons de suivre ces questions) **auprès du Conseil Régional de Bretagne** sur la problématiques des équipements « Lycées bretons »: Lycée Félix Le Dantec de Lannion, Lycée Professionnel Rosa Parks de ROSTRENEN, Lycée La Fontaine des Eaux de Dinan.

## Dossier créations/suppressions de postes / DHG des établissements



Nous sommes tous les ans beaucoup intervenus en CTSD pour solliciter des transformations d'HSA en Heures Postes, en lien avec les équipes EPS des établissements. A la clef des suppressions évitées ou parfois des créations d'emploi qui fluidifient

notamment le mouvement des personnels. Nous agissons également sur la question des forfaits d'AS, notamment pour les collègues TZR et contractuels.

.../...

## Rencontres avec les collègues

Nous avons proposé depuis deux ans une formation syndicale sécurité/responsabilité dont une cette année aussi qui débordait sur le thème : « agir collectivement au sein de l'équipe EPS ». L'idée étant d'amener à la fois des connaissances juridiques, de travailler sur des situations complexes qui peuvent parfois se poser à nous. Mais aussi d'interroger les collègues sur les stratégies de « new management » et les réformes actuelles qui nous impactent fortement.

Nous tentons également de tenir informé régulièrement la profession par mail.

## Fonctionnement du bureau départemental

Nous nous réunissons (Séverine Bouguet, Maxime Debocq, Virginie Gayic, Adèle Jouanigot, Julien Le Caer et Céline Thomas) en général deux fois par trimestre, sans être

tous présents à la fois. Nous sommes ainsi plus nombreux que nous l'étions il y a de cela quelques années et c'est déjà un grand pas en avant.

## Orientations pour les prochaines années

-Agrandir le Cercle des « collègues militants » pour que travail soit encore plus collectif et aussi pour pouvoir couvrir davantage de zones dans le département.

-Poursuivre le travail engagé avec le Conseil Départemental notamment au sujet de la rénovation sur Guingamp Prévert, mais également sur la définition des unités de travail nécessaires et sur la prise en compte des référentiels.

-Continuer à lutter pour la création de Postes EPS et à faire en sorte que les compléments de service artificiels disparaissent.

-Œuvrer toujours plus pour la défense et le renforcement du Sport Scolaire qui va à n'en pas douter être fragiliser par la période que nous venons de traverser.

-Poursuivre la proposition de formations syndicales en élargissant au-delà des questions de sécurité/responsabilité.

<b>RAPPORT FINANCIER SNEP22</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>
<i>Nombre de syndiqué.e.s</i>	83	89	84	80
<i>Part moyenne de la cotisation revenant à la trésorerie académique</i>	18,33	22,91	27,61	26,56
<i>Part moyenne de la cotisation revenant aux trésoreries départementales</i>	22,92	19,34	17	17
<b>COTISATIONS</b>				
PARTS DEPARTEMENTALES DES COTISATIONS DES SYNDIQUÉ.E.S	1902,36	1721,26	1428	1360
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1902,36</b>	<b>1721,26</b>	<b>1428</b>	<b>1360</b>
<b>DÉPENSES</b>				
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	12,6	589,06	135,6	499
BULLETIN : ÉDITION ET AFFRANCHISSEMENT	140,16	166,1		176,4
FRAIS DE RÉCEPTION-REPAS		152,05	62,18	297
FOURNITURES DE BUREAU, SECRÉTARIAT et DIVERS	336,24	274,99	592,45	365,54
DONS			40	
INFORMATIQUE-INTERNET	165	120	135	120
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>654</b>	<b>1302,2</b>	<b>965,23</b>	<b>1457,94</b>
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>1248,36</b>	<b>419,06</b>	<b>462,77</b>	<b>-97,94</b>

Le bureau départemental sortant

Avec le SNEP et la FSU,

une profession rassemblée,

ça change tout !

